TD n. 1 COA 2012-2013

L'objectif de la phase d'analyse des besoins est de comprendre ce que le système logiciel doit faire, à savoir ses fonctionnalités. L'objectif de la phase de conception est de réaliser ces fonctionnalités

Les trois étapes importantes de l'analyse des besoins sont la compréhension du cahier des charges, la définition du diagramme de cas d'utilisation et la définition du modèle du domaine.

La **compréhension du cahier des charges** amène à une lecture approfondie du texte fourni par le client et à une suite de questions permettant une appropriation des termes et des pratiques métiers. Il s'agit ici de comprendre les besoins, en déterminant les « objets » sur lesquels l'analyse va porter et les « actions » qui seront menées sur ces objets. Les limites du système seront également définies. A l'issu de cette lecture approfondie, l'ingénieur en charge du projet construit un premier glossaire qui sera ensuite affiné.

Le diagramme de cas d'utilisation permet de recueillir, d'analyser et d'organiser les besoins, en tenant compte du point de vue de l'utilisateur du système. Il montre le système du point de vue des utilisateurs.

Le **modèle du domaine**, c'est-à-dire la modélisation des classes propres du domaine métier, et des relations entre ces classes. Le modèle du domaine est «le diagramme des classes métier». Ce diagramme montre la structure interne du système. C'est une description purement statique du système.

Exercice 1. Phase d'analyse des besoins d'une réservation de chambre d'hôtel

Remarque. Cet exemple n'est pas exhaustif. Son but est de montrer la démarche pour exécuter la phase d'analyse des besoins.

Le système étudié consiste à concevoir un système d'information de gestion d'un hôtel. Un réceptionniste peut réserver une chambre qui correspond aux besoins d'un client (taille et type de chambre, et la période de réservation demandée). Le directeur de l'hôtel peut obtenir une liste de chambres et le nombre de réservations par chambre.

Le système doit permettre de récolter des informations sur les chambres disponibles à la réservation. Il doit donc être possible de créer de nouvelles chambres, d'en modifier certaines existantes, et d'en supprimer.

Un hôtel est composé d'au moins deux chambres. Chaque chambre dispose d'une salle d'eau qui peut être une douche ou une salle de bain. L'hôtel a les caractéristiques suivantes : une adresse, le nombre de pièces, la catégorie. Une chambre est caractérisée par le nombre et le type de lits, le prix, le numéro et une catégorie (« chambre standard », « chambre de luxe », « chambre business »).

Le réceptionniste peut établir une facture a partir de la réservation.